

10 jan 2014 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 10 janvier 2014

## ZOOMIT permet une économie de 900 000 euros

Depuis 2012, les contribuables peuvent demander, lors du dépôt de leur déclaration d'impôt, à recevoir leur avertissement-extrait de rôle via Zoomit. En 2012, le succès a été immédiat: plus de 253.000 contribuables y ont souscrit. En 2013, ce chiffre a atteint 400 000 demandes.

Zoomit est un service gratuit, inclus dans l'Internet banking, qui permet de gérer rapidement et facilement ses factures, paiements et notes de crédit. Depuis 2012, le SPF Finances y collabore, en ce qui concerne la gestion des avertissements-extraits de rôle. En 2012, Zoomit ne s'adressait qu'aux particuliers, mais depuis 2013, il est aussi ouvert aux mandataires.

Sur proposition du ministre des Finances Koen Geens, le Conseil des ministres a décidé de poursuivre le contrat en cours. Le SPF Finances pourra ainsi continuer à assurer à l'avenir le service Zoomit pour l'avertissement-extrait de rôle. On estime que plus de 900.000 euros seront économisés en papier et frais d'impression et d'envoi durant la période 2012-2016.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,  
chargé de la Fonction publique  
Rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 574 80 05  
<http://www.minfin.fgov.be>